

DE L'ANALYSE DE RENTABILITÉ À LA COMPTABILITÉ PATRIMONIALE

UNE LEÇON D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Luc Bouthillier, Ph.D., Université Laval
Colloque de la Chaire de recherche sur la forêt habitée
Rimouski, Octobre 2004



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de foresterie
et de géomatique

EST-IL RENTABLE DE FAIRE DE LA SYLVICULTURE?

- Pour chaque dollar investi par l'État, celui-ci récupère 1,04 \$ en retombées fiscales et parafiscales (en 1998 dans le contexte du GFELT).

(Bouthillier, 2001)

- « Tu peux creuser des trous et les reboucher, tant que tu crées des emplois, il y a des retombées économiques. »

(Source anonyme Commission Coulombe, 2004)

De la foresterie pour occuper le « peuple » ou pour créer de la richesse?

Créer de la richesse : 72,26 \$/m³



10 \$

Rente
propriétaire



16,41 \$

Profits nets
exploitation



45,85 \$

Profits nets
transformation

Créer de la richesse : Qu'est-ce que le « groupement » a produit en 1998 avec sa subvention?

m ³	\$	<u>Richesse créée</u> <u>Somme investie</u>	% Volume additionnel
6 000	400 000	0,33	15
10 000	665 000	0,55	25
14 000	928 000	0,77	35
16 000	1 205 000	1,00	40
16 700	1 253 000	1,04	41
20 500	1 531 000	1,27	50

1,6 m ³ /ha/an		2,2 m ³ /ha/an	
1973		1998	38 %

DES CONSTATS

- On n'a pas creusé des trous!
- Marge d'erreur sur le calcul de possibilité à rebours 15 %
- Absence d'un dispositif de suivi
- Pas de lien explicite avec la qualité des bois et la nature des produits
- Traitement particulier des coûts du capital

UN RAISONNEMENT D'ÉCONOMISTE ET SA CRITIQUE

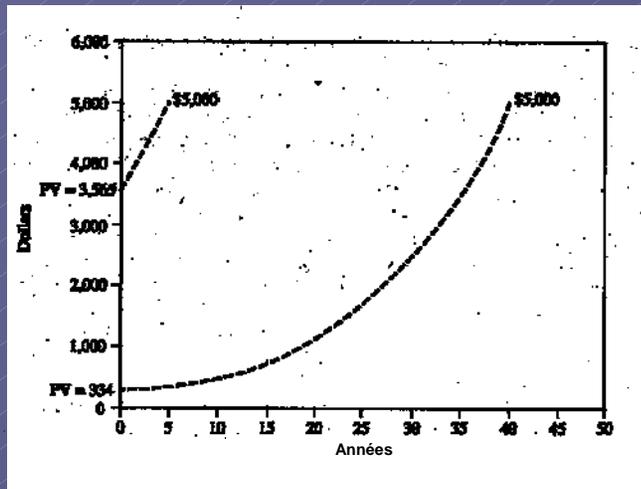
L'investisseur est un individu autonome

- Il envisage l'opportunité du capital de son seul point de vue
- Il ne considère pas les enjeux sociaux liés au capital à gérer
- Pour lui, seuls les aspects « marchandisables » entrent en ligne de compte

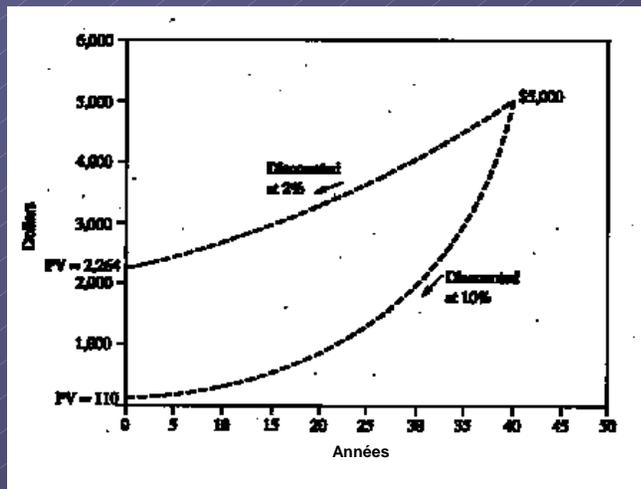
LA MALÉDICTION DE L'ACTUALISATION

- Un dollar de demain vaut moins qu'un dollar d'aujourd'hui
- Coût d'opportunité du capital
- Taux social de la préférence temporelle
- Taux d'actualisation

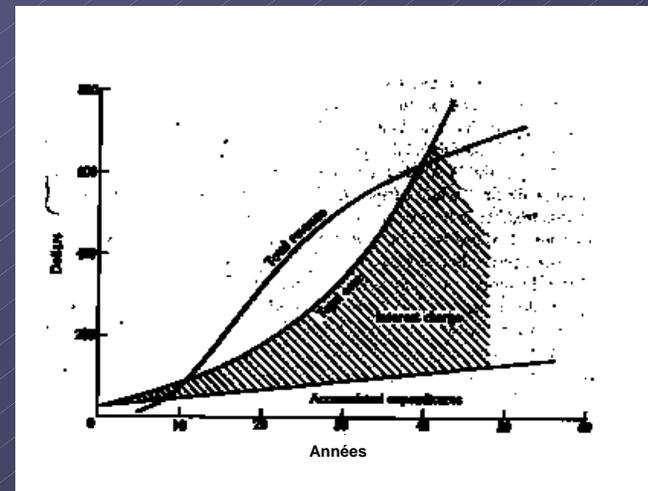
LA MALÉDICTION DE L'ACTUALISATION



(Klemperer, 1996)



(Klemperer, 1996)



(Gregory, 1972)

LA MALÉDICTION DE L'ACTUALISATION

- Un dollar de demain vaut moins qu'un dollar d'aujourd'hui
- Coût d'opportunité du capital
- Taux social de la préférence temporelle
- Taux d'actualisation

Tout projet dont les revenus se manifestent au-delà d'un horizon de 30 ans est déclassé!

LA RECOMMANDATION DES ÉCONOMISTES

Klemperer (1996)	MAR (Most Acceptable Rate)
Gregory (1987)	4 – 7 % (marché net d'inflation)
Harou (1985)	2 – 3 % (SRTP)
Pearce et Turner (1990)	1 – 4 % (selon la productivité du capital)
Weitzman (1998)	5 – 0 % (variable dans le temps)
Faustmann (1849)	0 % (valoriser la pérennité)

DE LA NATURE DU CAPITAL

La forêt est un capital permettant :

- Différents flux de « revenus » simultanés
- Différents flux de « revenus » intercomporels
- Des contributions collectives
- Des contributions environnementales

**La forêt constitue un capital nature
non substituable par du capital fabriqué**

FORÊT CAPITAL NATURE

Adopter l'approche institutionnaliste

(Bradley et Xu, 1994)

« Que doivent faire les autorités publiques pour préserver l'intégrité du capital? »

Pratiquer le rendement soutenu!

(Hartig, 1810)

Fournir la possibilité aux générations futures de profiter des mêmes options de développement que les générations actuelles

(Solow, 1991)

CONSIDÉRER LES ENJEUX SOCIAUX ET LA COMPLEXITÉ INHÉRENTE AU CAPITAL FORESTIER

- Déborder les aspects « marchandisables »

- Permettre des débats éclairés par des faits économiques entre les parties prenantes aux décisions quant à la conservation du capital nature

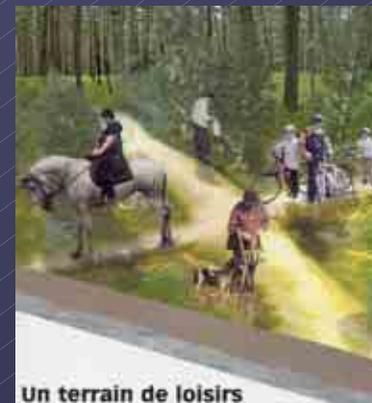
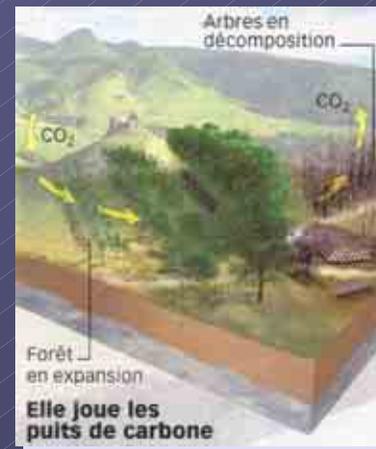
(Turner *et al.*, 2003)

- Élaborer un mécanisme de comptabilité environnementale, patrimoniale, verte.

« Un système dans lequel des mesures économiques prennent en considération les effets de la production et de la consommation sur l'environnement. »

(Pearce, 2001)

RECONNAÎTRE LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE PRODUCTION DE LA FORÊT



LA COMPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'exemple du choix d'un système d'opérations forestières en Mauricie



Système de récolte par arbre entier



Système de récolte par bois tronçonnés

Établir un compte financier énumérant les coûts conventionnels \$/m³

	AE	BT
Port de camion	25,85	30,37
Entrée de l'usine	9,53	9,53
Droits et planification	16,86	16,86
TOTAL	52,24	56,76

(Bernier et Bouthillier, en préparation)

ÉTABLIR UN COMPTE ÉCONOMIQUE ÉNUMÉRANT LES COÛTS SOCIAUX

- Coûts résultant des impacts environnementaux d'une entreprise pour lesquels elle n'est pas légalement redevable

(EPA, 1995)

- Enjeux reconnus par les objectifs de protection et de mise en valeur

• Atteintes aux superficies productives	Redevances pertues
• Altération du paysage	Coûts de restauration
• Perte de forêts mûres	Redevances perdues
• Répartition inadéquate des coupes	Coûts de voirie
• Diminution de la qualité des habitats fauniques	? Valeur d'original

COMPTE ÉCONOMIQUE \$/m³

	AE	BT
Perte de superficies	0,27	0,14
Altération du paysage	1,47	0,00
Perte de forêts mûres	6,36	6,36
Perte de refuges fauniques	4,77	4,77
Fragmentation	1,23	1,23
Habitats fauniques	?	?
TOTAL	14,10	12,40

Nouveaux enjeux

- Perte de fertilité (cations basiques)
- Perte de biodiversité (pédofaune)
- Perte de productivité
- Allongement de la révolution forestière
- Effet sur la chaîne trophique

Compte de retombées physiques : tableau de bord permettant de matérialiser les enjeux et d'activer le débat

	AE	BT
• Récolte	445 000 m ³	
• Travaux (CPRS, CPPTM, etc.)	3 665 ha	
• Travaux sylvicoles		
Reboisement	895 ha	895 ha
Regarni	1 100	915
Dégagement	928	928
EPC	435	435
• Emplois	147 p.a	159 p.a
• Voirie	141 km	141 km

CONCLUSION

- La rentabilité de la foresterie dépend de la perspective du décideur quant à :
 - la création de richesse
 - la responsabilité d'intendance
 - l'intégration de la complexité
- Il existe des outils économiques appropriés à chacune de ces attitudes
- Mais l'analyse économique accompagne le décideur, elle ne peut JAMAIS s'y substituer

(Gregory, 1987)



« Sa Majesté aura la satisfaction de voir son royaume délivré de l'appréhension de manquer de bois avec l'espérance d'œuvrer pour la postérité. »

(La grande ordonnance, 1669)